

**COMPTE RENDU DES DECISIONS EFFECTUEES PAR LE MAIRE
EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

RAPPORTEUR : Monsieur LAURENT

Je vais vous rendre compte des affaires que j'ai pu régler depuis notre réunion du 26 juin 2014 dans le cadre de la délégation que vous m'avez donnée en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

J'ai signé les décisions et contrats suivants:

1.	Un avenant aux contrats de prêts passés entre le Crédit Agricole Ile-de-France et la ville
2.	Une convention entre l'Association les Bouches B et la ville pour la mise à disposition d'une régie son pour la représentation du spectacle « Banc Public » par la Compagnie Virevolt dans le cadre du festival « Enfin ! les beaux jours » et pour l'organisation de concerts lors de la fête de la musique
3.	Un contrat passé entre la société Cap au Nord et la ville pour l'organisation d'un séjour dans le Pas-de-Calais au profit des retraités et des personnes âgées
4.	Un contrat passé entre l'association « Voix et spectacle » et la ville pour des séances de chant au Club Antoine Lacroix
5.	Une convention passée entre la ville et l'association « Les complices de Nina » pour la conception et l'organisation de l'exposition « 14-18, vivre la grande guerre »
6.	Un contrat passé entre la société Apma-Musique et la ville pour la cession des droits d'exploitation du spectacle « Le secret de l'univers et autres contes du Maghreb » dans le cadre des Estivales kremlinoises
7.	Un contrat passé entre la ville et la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique pour la diffusion publique d'œuvres musicales à la médiathèque
8.	Un contrat passé entre la ville et le cabinet Raviat et Owen conseil pour le recrutement d'un Directeur Général des Services
9.	Un contrat passé entre la ville et la société Schindler pour la maintenance des ascenseurs du Centre Technique Municipal Chastenet de Géry
10.	Un avenant à la convention passée entre la ville et l'association « El Ghaith » pour l'accueil de deux animateurs dans le cadre des Estivales Kremlinoises
11.	Une convention passée entre la ville et l'association « Genovezik » pour la mise en place et l'animation d'un atelier de création de danse à l'espace jeunesse
12.	Une convention passée entre la ville et le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse pour une formation professionnelle intitulée « Informateur Jeunesse » au profit d'un agent de la ville
13.	Un contrat de prestation passé entre la ville et la compagnie Escargot Ma Non Troppo pour une lecture publique intitulée « 1914-1918 : voix de l'ombre » le 23 novembre 2014

14.	Un contrat passé entre la ville et la société MTD Gamers pour une prestation de fourniture de matériel, d'accessoires et de collections de jeux-vidéos pour la Médiathèque l'Echo
15.	Une décision de signature de bail d'un logement situé 18, rue du 14 juillet (décision N° 2014-010)
16.	Un contrat de prestation de service passé entre la ville et Stéphanie EMROT pour l'entretien du système de management de la qualité de l'accueil répondant aux exigences de la norme ISO 9001
17.	Une convention passée entre la ville et l'Institut de Formation des Démocrates et Indépendants pour la formation d'un élu
18.	Une convention passée entre la ville et l'association « Evasion Vacances Aventures » pour la réservation de séjours de vacances et de classes de découvertes au profit du service jeunesse
19.	Un contrat passé entre la ville et l'association « mandarine » pour la cession des droits d'exploitation du spectacle « Bal de Mandarine » à l'espace Maigné
20.	Un contrat passé entre la ville et Madame Evelyne ALBITTI pour assurer l'animation du déjeuner dansant du Club Antoine Lacroix
21.	Un contrat passé entre la ville et Madame Alexandra PARIS GUSTIN pour assurer l'animation du déjeuner dansant du Club Antoine Lacroix
22.	Un contrat passé entre la ville et Madame Luce PERA pour assurer l'animation du déjeuner dansant du Club Antoine Lacroix
23.	Un contrat passé entre la ville et Monsieur VECCHIONE Fabrice pour assurer l'animation du déjeuner dansant du Club Antoine Lacroix
24.	Un contrat passé entre la ville et Monsieur VECCHIONE Eric pour assurer l'animation du déjeuner dansant du Club Antoine Lacroix
25.	Un contrat passé entre la ville et la société « Clef de scène » pour la cession des droits de représentation du spectacle Djamawi Africa dans le cadre des Estivales Kremlinoises
26.	Un contrat passé entre la ville et l'association « Méti-Salsa » pour l'organisation d'une prestation artistique intitulée « Mascara » dans le cadre de la fête de la ville
27.	Un contrat passé entre l'association « Waverly » et la ville pour assurer le montage et le démontage des structures de décors de la fête de la ville
28.	Un contrat d'engagement passé entre la ville et l'agence RETISS pour l'organisation d'une conférence sur le thème numérique à la médiathèque dans le cadre du festival numérique Futur en Seine
29.	Un contrat d'engagement passé entre la ville et l'association « Les Ateliers à Projets » pour la conception et l'installation d'une exposition sur le thème des imprimantes 3D, des FabLabs et des Ateliers à Projets à la médiathèque dans le cadre du festival numérique Futur en Seine
30.	Un contrat d'engagement passé entre la ville et l'association « Les Ateliers à Projets » pour la présentation et la démonstration d'imprimantes 3D à la médiathèque dans le cadre du festival numérique Futur en Seine
31.	Une convention passée entre la Formation Républicaine des Elus et la ville pour la formation de six élus

32.	Un contrat passé entre la ville et la société Circuit Vidéo Cinéma pour une projection cinéma plein air dans le cadre des Estivales kremlinoises
33.	Un contrat d'engagement passé entre la ville et Monsieur Damien GOURLET pour une prestation de régie des auditions dans le cadre de « Place aux jeunes talents »
34.	Une convention passée entre la ville et l'association « Compagnie les unventes » pour la cession du droit d'exploitation du spectacle intitulé « Rien pour Pehuajo » dans le cadre d'Enfin ! les beaux jours
35.	Un contrat d'engagement passé entre la ville et Monsieur Damien GOURLET pour une prestation de régie de la soirée tremplin dans le cadre de « Place aux jeunes talents »
36.	Un avenant à la convention passée entre la ville et l'association « Les Bouches B » pour la mise en place de la régie technique son de plusieurs manifestations dans le cadre d'Enfin ! les beaux jours
37.	Une convention passée entre la ville et Madame Ange KOUE pour une démonstration et une initiation de Hip Hop dans le cadre des Estivales kremlinoises
38.	Une demande de consultation juridique passée auprès du cabinet Seban et associés sur des questions liées au péril grave et imminent de l'immeuble situé au 41 avenue de Fontainebleau (décision n°2014-011)
39.	Un contrat passé entre la ville et Monsieur Patrick KPATCHAMA pour la création d'une œuvre artistique intitulée "le Kremlin-Bicêtre en 1914"
40.	Un contrat passé entre la ville et Madame Caroline BOUCHER pour la création d'une œuvre artistique intitulée "le Kremlin-Bicêtre en 1914"
41.	Un contrat d'intervention passé entre la ville et l'association Les Petits Débrouillards Ile-de-France pour la mise en place d'atelier scientifiques et techniques en juillet et août 2014
42.	Une désignation du cabinet Seban et associés pour la défense du Maire de la commune dans le cadre d'outrage et menaces à son encontre (décision n° 2014-011 bis)
43.	Une convention d'accueil passée entre la ville et la société ODCVL pour l'organisation d'un séjour en Croatie en juillet 2014 au profit du service jeunesse
44.	Une convention passée entre la ville et Monsieur Adrien SAUTELET pour l'organisation d'un atelier d'architecture et d'aménagement du 23 au 27 juin 2014
45.	Une convention passée entre la ville et la Fédération française de Double Dutch pour l'organisation d'une journée dédiée aux cultures urbaines dans le cadre des Estivales kremlinoises
46.	Un contrat passé entre la ville et la société QUALICONSULT pour la création d'un mur de soutènement à l'école Pauline Kergomard
47.	Un contrat passé entre la ville et la société Mystère Bouffe pour la création d'ateliers théâtraux amateurs au centre de loisirs Germaine Tillion
48.	Un contrat de location passé entre la ville et la société AIR2JEUX pour la location d'un mur de glace de 8m
49.	Une convention de prestation de service passée entre la ville et l'association Les Complices de Nina pour l'animation d'ateliers de peinture dans le cadre de la fête de la ville, du 13 au 31 août 2014
50.	Une convention de prestation de service passée entre la ville et l'association Les Complices de Nina pour la réalisation de décors dans le cadre de la fête de la ville, du 6 au 30 juin 2014
51.	Une convention de prestation de service passée entre la ville et l'association Les Complices de Nina pour l'animation d'ateliers de peinture dans le cadre de la fête de la ville, du 9 juillet au 2 août 2014

52.	Un contrat de prestation de service passé entre la ville et la société ALLO JAZZ pour Mlle BERNAD, animatrice présentatrice dans le cadre de la fête de la ville 2014
53.	Un contrat de prestation passé entre la ville et la société PRESTATECH-ARTIFICES pour assurer un spectacle pyrotechnique le 6 septembre 2014
54.	Un contrat passé entre la ville et la société HELP pour la mise en place d'une installation électrique et la mise à disposition d'équipes dans le cadre de la fête de la ville 2014
55.	Une convention de prestation de service passée entre la ville et l'association Les Complices de Nina pour le montage et le démontage de décors dans le cadre de la fête de la ville 2014
56.	Un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle passé entre la ville et l'association L'Armée du Chahut pour une prestation musicale de la fanfare Klaxon Zek lors de la fête de la ville
57.	Un contrat passé entre la ville et la Compagnie du Cactus pour la cession du droit d'exploitation du spectacle Vents de Folie les 5, 8 et 9 décembre 2014
58.	Une convention passée entre la ville et l'association "Usson passé-présent" pour la conception, la réalisation et l'animation de l'exposition « 14-18, vivre la Grande guerre ».
59.	Un contrat de cession passé entre la ville et la société Melusine pour l'organisation d'un bal le 14 juillet 2014
60.	Un contrat de location passé entre la ville et la société Paisnel Prestations pour le montage d'une structure d'initiation à l'escalade dans le cadre de la fête de la ville 2014
61.	Un contrat passé entre la ville et l'association Le salon du Chocolatier dans le cadre d'une animation autour du chocolat au club Lacroix
62.	Un contrat passé entre la ville et Nadine Chauvin pour l'organisation d'un atelier de maquillage dans le cadre de la fête de la ville
63.	Un contrat passé entre la ville et la société PRO TECH ROUTES pour la location, pose et dépose de SMV béton afin d'assurer la sécurité dans le cadre de la fête de la ville
64.	Un contrat passé entre la ville et la société CCA-PERROT pour la maintenance de la fontaine place Jean Baptiste Clément
65.	Une convention passée entre la ville et l'association Fraternité Africaine pour l'organisation d'animations dans le cadre des Estivales kremlinoises
66.	Une convention passée entre la ville et Madame Dominique DUSSAULT pour l'organisation d'un concert dans le cadre des Estivales kremlinoises
67.	Un contrat d'animation passé entre la ville et la société ANIMATOO pour une prestation de bulles de savon géantes dans le cadre de la fête de la ville.
68.	Un contrat passé entre la ville et l'association VVV pour accueillir des enfants inscrits sur des séjours en Angleterre en juillet et août 2014
69.	Une convention passée entre la ville et le CEDIS pour une formation au profit d'un élu de la ville
70.	Un contrat passé entre la ville et la SARL Terre de jeux pour la cession des droits d'exploitation du spectacle « Le passeur de patrimoine » dans le cadre de la fête de la ville
71.	Une convention passée entre la ville et l'association franco-berbère du Kremlin-Bicêtre dans le cadre des Estivales kremlinoises
72.	Une convention passée entre la ville et l'association Citoyenneté active pour l'organisation d'une initiation à la zumba dans le cadre des Estivales kremlinoises
73.	Une convention passée entre la ville et Madame Marie Héritier pour l'organisation d'ateliers de fabrication de cosmétiques dans le cadre des Estivales kremlinoises
74.	Une convention passée entre la ville et le Centre National d'Enseignement à Distance pour une formation intitulée « CAP petite enfance-enseignement professionnel » au profit d'un agent de la ville

75.	Désignation du cabinet Seban et associés pour la défense suite au recours contre l'arrêté fixant les horaires d'ouverture et de fermeture de la galerie Grand Sud (décision n° 2014-013)
76.	Une convention passée entre la ville et l'association « Planète Aventures » pour l'organisation d'un séjour d'été au profit du service jeunesse
77.	Un contrat de vente passé entre la ville et la compagnie Art'Flex pour la représentation d'une parade de clowns lors de la fête de la ville
78.	La désignation du cabinet DS avocats pour représenter la ville du Kremlin-Bicêtre pour le recours en annulation contre l'arrêté de permis de construire délivré à la société Résidence Sociale d'Ile-de-France (décision n° 2014-014)
79.	Un contrat de prestation de service passé entre la ville et l'Organisme de conseil et de formation Trans-faire pour un module de formation destiné aux associations intitulé « Démarrer un site Internet associatif » à la Maison de la Citoyenneté et de la Vie Associative
80.	Une convention passée entre la ville et Monsieur Pierre LAFFORGUE pour une formation au profit d'un agent de la médiathèque
81.	Une convention passée entre la ville et la compagnie Art'Senic pour l'animation et la présentation de la soirée « Place aux jeunes talents, 5 ^{ème} édition »
82.	Une convention passée entre l'Association Les Complices de Nina pour animer des Ateliers de customisation de vêtements les 22 et 23 avril 2014 au centre social Germaine TILLION
83.	Une convention passée entre la ville et l'association DECLIC pour la représentation d'un concert du groupe « Flakoustik » dans le cadre des Estivales Kremlinoises
84.	Un contrat passé entre la ville et l'association Keep Your Minds Open (KYMO) pour la représentation d'un concert du groupe « Au Bazar Chik » dans le cadre des Estivales Kremlinoises
85.	Un contrat passé entre la ville et Madame Béatrice DELAS pour la conception graphique du dépliant, de l'affiche et de la bâche pour la campagne de communication de la 7 ^{ème} édition des portes ouvertes des ateliers d'artistes
86.	Une convention passée entre la ville et l'association « Comme au bon vieux temps » pour l'organisation d'un concert de musique dans le cadre des Estivales Kremlinoises
87.	Un contrat de location passé entre la ville et la société Euro Backline pour la sonorisation du concert plein air dans le cadre de la fête de la ville
88.	Un marché public passé pour les équipements de protection Individuelle et consommables 2014-2015 pour la Ville du Kremlin-Bicêtre d'une durée de 12 mois (Procédure adaptée-PA13-21)
89.	Un marché public passé pour la location, la maintenance et les prestations annexes de photocopieurs multifonctions pour la Ville du Kremlin-Bicêtre d'une durée de 48 mois (Appel d'Offre Ouvert-2014-01)
90.	Un marché public passé pour la réalisation de prélèvement et d'analyse microbiologiques de denrées alimentaires, d'eau et de surfaces pour les sites de la restauration municipale (Procédure adaptée-PA14-02)
91.	Un marché public passé pour une mission d'étude, de conseil et d'appui au montage opérationnel du projet de réalisation d'un axe vert (Procédure adaptée-PA14-03)
92.	Un marché public passé pour l'aménagement d'allées au Parc Philippe Pinel (Procédure adaptée-PA14-08)
93.	Un marché public passé pour des travaux de remise en état de la fontainerie du parc Pinel (Procédure adaptée-PA14-09)
94.	Un marché public passé pour des travaux d'aménagement de la cour Pauline Kergomard (Procédure adaptée-PA14-10)

95.	Un marché public passé pour des travaux de réfection totale de l'étanchéité de trois terrasses inaccessibles à l'école maternelle Benoît Malon 2 (Procédure adaptée-PA14-13)
96.	Un marché public passé pour des Travaux de rénovation du parquet au gymnase Ducasse (Procédure adaptée-PA14-14)
97.	Un marché public passé pour des Travaux de rénovation de la salle de boxe André Poisat du stade des Esselières (Procédure adaptée PA14-15)
98.	Un marché public passé pour des travaux de rénovation de la salle de gymnastique au gymnase Jacques Ducasse Procédure adaptée-PA14-16)